

Le paludisme en augmentation progressive au Burundi

MesVaccins.net, 6 février 2023. Parmi les nombreux problèmes humanitaires auxquels le Burundi est confronté, le paludisme est l'un des plus graves. Selon un nouveau rapport de l'UNICEF, la situation épidémiologique montre une augmentation progressive des cas de paludisme, qui passent de 4 753 819 cas en 2020 à 6 151 128 cas en 2021 (soit une augmentation de 29 % par rapport à 2020) et à 7 293 316 cas en 2022 (soit une augmentation de 53 % par rapport à 2020 et de 19 % par rapport à 2021).

Le paludisme est un problème majeur de santé publique au Burundi et l'une des principales priorités sanitaires nationales. La transmission est continue tout au long de l'année, avec deux pics saisonniers produisant des flambées épidémiques de mars à mai et d'octobre à décembre. Le Burundi fait partie des vingt pays qui comptent le plus grand nombre de cas de paludisme et de décès. Cette situation doit faire rappeler aux voyageurs que les recommandations de prévention contre le paludisme s'appuient toujours sur le triptyque : 1. Protection personnelle antivectorielle. 2. Une chimioprophylaxie adaptée, dans les zones concernées par le risque de transmission. 3. Information du voyageur sur l'importance du diagnostic en urgence d'une fièvre au retour d'une zone impaludée. Pour le voyageur, des informations détaillées sont disponibles sur le site [Medecinedesvoyages.net](https://www.medicinedesvoyages.net), qui prend en compte les nouvelles recommandations des autorités sanitaires françaises, des Centers for Disease Control and Prevention des Etats-Unis et de l'Organisation mondiale de la Santé. Auteur : Jacques MORVAN Source : Outbreak News Today.